

Le Collectif de l'Eau de Champignelles
Collectifdeleau@gmail.com

Monsieur Patrice LATRON
Préfet de l'Yonne
Place de la Préfecture CS 80016
89110 AUXERRE

Champignelles, le 31 janvier 2019

Monsieur le Préfet,

Le Collectif de l'Eau de Champignelles a été créé suite au grave problème de pollution de l'eau potable au Métazachlore début 2016.

Nous savons que suite à l'utilisation habituelle de pesticides en septembre-octobre un pic de pollution au Métazachlore se produit tous les ans entre décembre et mi-février.

Nous sommes donc en pleine période de pic de pollution et nous n'arrivons pas à obtenir de résultats d'analyse d'eau pour le captage de Louesme (St Roch).

La SAUR en effectue régulièrement mais ne les communique pas.

La Fédération des Eaux Puisaye Forterre en effectue mais n'a semble-t-il pas le droit de nous les communiquer. Tout ce que nous savons c'est qu'ils ont relevé un pic de pollution de l'eau brute courant décembre.

L'ARS a fait une analyse le 28 novembre et n'en fera sans doute qu'en mars, une fois le pic passé.

Nous trouvons cette situation inquiétante et totalement anormale. Nous pensons qu'il serait indispensable de mettre en place des analyses mensuelles de l'eau brute et de l'eau distribuée, afin d'avoir la certitude que tout est fait dans l'intérêt de la santé de la population.

En l'attente de votre réponse, nous vous remercions de votre bienveillante attention et vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre profond respect.

P/Le Collectif de l'Eau

Copies à

Madame LAROSE, ARS,
Monsieur DENIEL, SAUR,
Monsieur DESNOYERS, Fédération des Eaux Puisaye Forterre,
Monsieur SCHNEIDER Agence de l'Eau Seine Normandie
les maires des communes de Charny, Champignelles, Louesme,
Villeneuve-les-Genêts et Tannerre